

Revue de presse TLF semaine du 5 au 10 juillet

TLF

TRUCKBLOG

Etats Généraux TRM : “la profession seule ne pourra supporter le coût global des mesures” Maxime Dumont CFDT Route par Hervé Rebillon le 9 juillet 2010

Dominique Bussereau avait réuni hier les partenaires sociaux du secteur du transport routier, à l'exception de la FNTR (absente pour cause d'assemblée fédérale) pour faire le point sur l'avancée des Etats Généraux à mi-parcours. Rien de réellement nouveau depuis la rencontre des mêmes partenaires le 4 juin dernier avec Patrick Vieu, directeur des services de Transport. Le secrétaire d'Etat au Transport a précisé qu'il souhaitait que les EG du TRM se poursuivent au delà d'octobre, “au moins quelques semaines”. Bussereau a annoncé aux partenaires qu'il les réunira fin novembre. **Philippe Grillot, président de TLF, a proposé d'élaborer à terme un Livre Blanc des préconisations.** Pour la CFDT Route, “la profession ne pourra supporter seule le coût global des mesures” demandant ainsi à l'Etat d'apporter des moyens.



3 groupes de travail ont formulé près de 50 propositions sur les thématiques de la performance économique du secteur, de l'attractivité des métiers, de la reconnaissance des qualifications et de la formation professionnelle, ainsi que sur la rénovation de la convention collective de la branche.

Côté patronat, **pour Philippe Grillot, président de TLF**, “l'essentiel est d'arriver au bout du compte à un Livre Blanc de toutes les préconisations proposées groupe de travail par groupe de travail”.

Chez les organisations syndicales, Maxime Dumont de la CFDT Route tire un bilan plutôt positif : “des préconisations vont sortir et il existe déjà des demandes de commissions paritaires” ajoutant “il faut que l'Etat fasse des propositions pour aider la profession à assumer le coût global des mesures. La profession seule ne peut pas assumer ce coût”. Maxime Dumont a précisé que Dominique Bussereau avait déclaré que “l'Etat n'était pas aveugle face à cette situation et qu'il mettra les moyens mais pas tout de suite. Ces moyens n'exonéreront en rien les employeurs de leurs obligations” a ajouté Maxime Dumont.

Les partenaires sociaux ont notamment insisté sur les relations entre chargeurs, transporteurs et sous-traitants (rénovation des contrats-type, lutte contre les prix abusivement bas, rémunération des temps d'attente...) et engagé des discussions sur l'évolution du temps de travail. Ils travaillent également sur la performance environnementale du transport routier, sur l'amélioration des conditions de travail des conducteurs et mettent en avant l'importance des contrôles. Par ailleurs, la rénovation de la convention collective, dont l'origine remonte à 1950, est bien engagée.

L'AUTF a rappelé qu'elle attendait de ces Etats Généraux différentes mesures de nature à maintenir voire baisser le coût du service TRM pour le client et au final pour le consommateur, à qualité égale, tout en améliorant la santé économique des prestataires et en améliorant l'attractivité des métiers du secteur. Les priorités pour l'AUTF sont notamment de Fixer le cadre et les conditions d'une augmentation généralisée des poids et dimensions des véhicules de transport routier, de formuler des propositions sur le temps de travail et de disponibilité en vue d'une meilleure harmonisation européenne et d'une meilleure sécurité juridique ou encore clarifier l'articulation de la loi du 20 août 2008 avec les textes propres au secteur d'activité du TRM.

L'AUTF souhaite enfin engager la révision du contrat type général "en veillant notamment à renforcer la distinction entre les clauses obligatoires et les clauses supplétives et son adaptation aux nouvelles réalités du marché".

Transport Echo

Le transport exceptionnel inquiète aussi dans l'Hexagone le 8 juillet 2010



L'UFL, syndicat affilié à TLF, veut attirer l'attention des pouvoirs publics français sur le transport exceptionnel. Le Ministère de l'Intérieur a en effet anticipé la réforme et réduit la disponibilité des forces de l'ordre, sans attendre la mise en place réglementaire du nouveau dispositif, selon TLF.

Jusqu'à présent, l'accompagnement de transports exceptionnels par des policiers est obligatoire mais une réforme est en cours afin de permettre une externalisation des missions d'accompagnement, comme c'est désormais aussi le cas en Belgique depuis le 1er juillet.

Le Lloyd

Les transporteurs routiers créent un groupement de défense de leurs intérêts le 12 juillet 2010

Trois fédérations patronales de transport routier (FNTR, *TLF* & OTRE) viennent de créer le Groupement Routier des Activités Portuaires, structure spécifique, dédiée à la défense des intérêts des transporteurs de conteneurs maritimes.

Cette association fondée avec l'appui du CNPT (Comité normand des professionnels du transport) entend faire face aux « difficultés rencontrées depuis plusieurs mois dans les Grands Ports de Haute-Normandie ». Le groupement demande la réduction considérable des temps d'attente sur les Ports, la mise en place d'un système de RDV sur les Terminaux Portuaires avec un élargissement des horaires d'ouverture (24H/24H), des améliorations des conditions d'accueil des conducteurs aux abords des Terminaux. Le CNPT étudie actuellement la mise en place d'une représentation permanente dédiée à la défense des intérêts des Transporteurs de Conteneurs.

AFP

Grève des dockers à Marseille et dans les grands ports de l'Ouest le 5 juillet 2010

Les agents et dockers de Marseille et des grands ports de l'Ouest se sont mis en grève lundi 5 juillet, à l'appel de la CGT pour demander au gouvernement un départ anticipé en retraite afin de compenser la pénibilité de leur travail.

La grève a été suivie, par 80 à 90% du personnel des ports selon un recensement partiel", a indiqué une porte-parole du secrétariat d'Etat aux Transports. "Nous regrettons ce mouvement qui perturbe l'activité économique de nos ports" alors que "nous souhaitons que les acteurs renouent le plus vite le dialogue", a-t-on ajouté de même source.(...)

Il n'y avait aucune activité sur le grand port maritime de Marseille (GPMM) où une dizaine de bateaux étaient bloqués.

Cette grève de 24 heures s'est poursuivie à partir de mardi avec une grève d'une heure chaque jour en début de vacation. Au Havre, qui compte 2.000 dockers, l'activité fret était nulle. Seuls le transmanche et le pétrolier n'étaient pas affectés par la grève.

Le Havre était aussi touché par une grève à l'appel de la Fédération nationale des ports et docks contre un projet national de détachement des agents du port auprès des entreprises de manutention.

Le port de Rouen était pour sa part "relativement peu impacté car l'essentiel du trafic vrac prévu aujourd'hui (était) assuré par des sociétés privées", selon un porte-parole de la direction. Quatre bateaux avaient cependant été touchés en milieu d'après-midi, selon la même source.

La réforme des grands ports français, adoptée en 2008, prévoit le transfert de la totalité de la manutention portuaire -2.000 salariés et les outils- des établissements publics vers des opérateurs privés. Les cessions doivent être achevées d'ici fin 2010.

(...)

La Fédération des entreprises de transport et logistique de France (TLF) a demandé lundi « aux pouvoirs publics d'intervenir de toute urgence pour débloquer (la) situation" du port du Havre, affirmant que les mouvements sociaux y ont "des conséquences catastrophiques".

La fédération juge "dramatiques" les conséquences de ces actions "pour la rentabilité d'exploitation des transporteurs routiers et des commissionnaires de transport".

Flash Transport

Fret SNCF, TLF aime l'esprit de la réforme, cette semaine juillet 2010

Alors que se met en place le nouveau schéma directeur pour le transport de marchandises de la SNCF, **TLF** approuve dans un communiqué "l'esprit dans lequel s'opère cette évolution" mais souhaite aller plus loin et demande à rencontrer le directeur général de Fret SNCF, Pierre Blayau pour en parler

L'OFFICIEL DES TRANSPORTEURS

44T Philippe Grillot a remis le sujet sur le tapis lors de l'assemblée générale de TLF le 17 juin : malgré un avis positif du préfet en 2008, le port de Bordeaux attend depuis plus de deux ans de bénéficier de l'extension à 150 km du 44 t routier, le 7 juillet 2010

Les transporteurs routiers envisageraient une procédure judiciaire pour obtenir l'arrêté interministériel autorisant l'extension. © DR

Une disposition, à caractère exceptionnel, prévue par l'article 3 du décret n°2004-27 du 7 janvier 2004 autorise le **transport routier à 44 tonnes** pour les **pré et post-acheminements portuaires**, sous réserve de la réalisation d'une étude d'impact portant notamment sur les conséquences de l'extension sur les modes de transport alternatif, notamment ferroviaire.

Celle réalisée par le **port de Bordeaux** en 2007 a rendu ses conclusions. Rédigée à partir des flux de 2006, la note affirme que la mise en place du **44 t** à 100 km s'est traduite par la diminution de 8 800 PL et qu'avec un passage à 150 km, 4 550 PL supplémentaires auraient été retirés des routes. Paradoxe ? L'étude relève que la part du fret ferroviaire sur le port de Bordeaux ne cesse de décroître : à 9,5% en 2006 contre 12,3% en 2001. (...)

Pour **TLF**, c'est RFF qui bloque le dossier.

Transports Actualités

Hubstar Paris® : une nouvelle marque pour promouvoir la zone de Roissy Par Anne kerriou, le 23 juin 2010

Plusieurs acteurs du Grand Roissy se sont associés pour lancer, sous le label Hubstar Paris®, "un plan de valorisation du territoire à l'international". Il se décline dans plusieurs filières, notamment la logistique et le fret aérien.

Partant du constat que les actions de promotion de la **place aéroportuaire** du Nord de l'Ile-de-France étaient insuffisantes face à une concurrence internationale qui "s'intensifie, se professionnalise et s'appuie sur des actions collectives", un groupe de travail, animé par l'Agence régionale de développement de Paris-Ile-de-France (ARD), a été créé en 2008. Sa mission : "renforcer la notoriété internationale et l'attractivité économique de la place, afin de stimuler la croissance et créer de nouveaux emplois". (....)

Hubstar Paris® : gros potentiel pour le fret aérien

En 2010, la filière logistique-fret figure parmi les axes d'action importants, souligne Frédérique de Bast. Si la valorisation du territoire dépasse le simple cadre de l'aéroport, le potentiel en matière de fret aérien constitue l'un des points forts de l'offre logistique. Afin de faire connaître sa démarche aux acteurs de la place, l'ARD a présenté Hubstar Paris® aux agents de fret aérien, en marge de l'assemblée générale de **TLF Overseas Aircargo**, fin avril 2010. La prochaine étape se déroulera en novembre 2010 à Amsterdam, avec une présence au salon Air Cargo Forum, sous la houlette d'ADP, pour vendre la destination dans son ensemble.

Le LLOYD

Nouvelle grève au Havre et grogne de TLF le 7 juillet 2010



Les 2000 dockers du Havre ont entamé lundi un mouvement de grève de 24 heures. Ils protestent contre un projet national de détachement des grutiers du port auprès d'entreprises privées de manutention. Les mouvements sociaux à répétition organisés pour contrer la réforme portuaire provoquent un agacement croissant dans les milieux du transport. TLF demande donc l'intervention du gouvernement.

La grève de lundi a essentiellement paralysé le trafic de containers, mais a épargné les autres activités, y compris le trafic transmanche. La réforme portuaire, votée il y a deux ans, a provoqué depuis plusieurs mouvements sociaux sporadiques et grèves complètes. A partir de ce mardi, les dockers font grève une heure par jour au début de chaque équipe.

De plus, les transporteurs rencontrent des difficultés pour prendre les containers sur Port 2000 "du fait de la mauvaise volonté des dockers qui ralentissent le mouvement", indique ***l'association patronale Transport et Logistique de France (TLF)***.

Selon celle-ci, "l'impact est catastrophique sur la fiabilité du port du Havre et creuse un peu plus la tombe des ports français (...). Seul l'État est en mesure d'apporter les solutions et de faire appliquer la loi". ***TLF*** a dès lors annoncé qu'elle va saisir le secrétaire d'Etat aux Transports pour lui demander que ce dossier soit traité d'urgence.

L'Officiel des transporteurs

Richard Gazeau : un transporteur qui sait négocier les virages Par Louis Guarino le 7 juillet 2010

Au sein de la génération montante des transporteurs, Richard Gazeau, qui préside *TLF Pays-de-la-Loire*. L'Officiel des transporteurs brosse le portrait de ce chef de PME qui a su prendre les bons virages économiques.



Richard Gazeau, président de TLF Pays-de-la-Loire, et dirigeant des Transports Gazeau. © DR

À 42 ans, **Richard Gazeau** pouvait difficilement éviter l'univers du **transport**. Fils et arrière petit-fils de **transporteur**, il dirige aujourd'hui les Transports Gazeau (Maine-et-Loire), une centaine de salariés, spécialisés dans le **conteneur maritime**. Et il préside *TLF Pays-de-la-Loire* depuis 2008. (...)

L'ANTENNE

Grèves : TLF en appelle à l'Etat le 5 juillet 2010

les transports au quotidien

Réaction...

Le Havre

Grèves : TLF en appelle à l'État

Excédé par la situation sociale sur le port du Havre, qui *"n'en finit pas de se dégrader"*, TLF a demandé aux Pouvoirs publics *"d'intervenir de toute urgence pour débloquer celle-ci"*.

Pour la fédération des entreprises de transport et logistique de France, les mouvements sociaux *"désormais chroniques"* des grutiers et dockers sur l'application de la réforme portuaire *"ont des conséquences catastrophiques pour les acteurs économiques de Port 2000"*.

TLF se plaint de grèves sporadiques, d'arrêts complets et de *"mauvaise volonté des dockers qui ralentissent le mouvement"* entre les arrêts de travail. Elle déplore des conséquences *"dramatiques pour les conducteurs de camions bloqués pendant six à sept heures"*, mais aussi *"pour la rentabilité des transporteurs routiers et des commissionnaires de transport"*.

Pour la fédération, ce mouvement a un *"impact catastrophique"* sur la fiabilité du GPMH et *"creuse un peu plus la tombe des ports français"*. D'après elle, *"seul l'État est en mesure d'apporter les solutions et de faire appliquer la loi"*. C'est pourquoi TLF compte *"saisir le secrétaire d'État aux Transports pour lui demander que ce dossier soit traité avec toute son attention compte tenu de l'urgence et de la gravité de la situation"*.

Libération

Port Les agents et dockers de Marseille et des grands ports de l'Ouest se sont... le 5 juillet 2010

Port Les agents et dockers de Marseille et des grands ports de l'Ouest se sont mis en grève hier, à l'appel de la CGT, pour demander au gouvernement un départ anticipé en retraite afin de compenser la pénibilité de leur travail. **La Fédération des entreprises de transport et logistique (TLF)** a demandé hier "aux pouvoirs publics d'intervenir de toute urgence pour débloquer la situation".